

MAIRIE DE TERVAL (Vendée)
Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

Envoyé en préfecture le 04/04/2024
Reçu en préfecture le 04/04/2024
Publié le
ID : 085-200099489-20240402-2024_04_D22-DE

Séance du 02 Avril 2024

L'an 2024, le 02 Avril à 20 heures le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni l'Espace Concordia de La Tardière- Commune de Terval, en séance publique, sous la présidence de M. Damien CRABEIL, Maire.

Présents : CRABEIL D – BRIFFAUD LM – BOISSON P – BETARD N – TURPAULT JM – AUBINEAU C – TURPEAU S - BERLAND-BECOT L. – LOCHEREAU F – PASQUIER-NOIRAULT M - GERBAUD C – BAUGET C – POUPIN M – ADAM Y – LERAY E – CHARRIER C – GROLLEAU A – CHEVALLEREAU R – RASSINOUX F - VERDON M – METAY F – LOISEAU S – DEDIN-LAPORTE A - AUGUIN A – VERDON O – BRETON L – VRIGNAULT A – PUAUD Q – RAMBAUD A – GUERINEAU S - MACÉ C.
formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : AUBINEAU M. représentée par LOCHEREAU F.
BRECHETOILLE-SAUZEREAU M. représentée par GERBAUD C.
BARDE-TESTARD A.
LIAIGRE G.

Absents : DARD Eric
RAUTUREAU Christophe

Secrétaire : RAMBAUD Aurélien
Lesquels forment une majorité des membres en exercice.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 37 Nombre de conseillers présents : 31
Nombre de pouvoirs : 02 Date de convocation du conseil municipal : 27/03/2024

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer.

Tarif location des salles de TERVAL

Délibération n° 2024_04_D22

Corinne AUBINEAU, Adjointe à la vie associative et sportive expose au Conseil la nécessité d'appliquer des tarifs pour les associations hors-commune pour toutes les salles de la Commune de TERVAL, et propose les tarifs suivants :

LOCATION SALLES TERVAL							
	SALLE POLYVALENTE	CONCORDIA	SALLE DES MARRONNIERS	SALLE PETITE CHAPELLE	SALLE COMMUNALE	SALLE JEANNE MARIE	SALLE OSTARDERIA
	BB 150 pers	LT 100 pers	CAL 140 pers	CAL 40 pers	BB 50 à 60 pers	BB 40 pers	LT 220 pers
CAUTION	500 €						
Forfait Ménage	300 €	200 €	200 €	100 €	100 €	200 €	300 €
Sépulture	gratuit						
Associations	gratuit						1 gratuité /an
	SALLE POLYVALENTE	CONCORDIA	SALLE DES MARRONNIERS	SALLE PETITE CHAPELLE	SALLE COMMUNALE	SALLE JEANNE MARIE	SALLE OSTARDERIA
							Sans chauffage
Asso Théâtre							220 €
Scéances Disco							260 €
Manif humanitaire loto belote							100 €
							140 €

Envoyé en préfecture le 04/04/2024 Reçu en préfecture le 04/04/2024 Publié le 								
Salle 1 jour	120 €	135 €	135 €	90 €	90 €	110 €	15 €	
salle 1 jour Chauffage	NC	135 €	135 €	90 €	90 €			
Forfait WE 2 jours		200 €	200 €				250 €	310 €
Vin d'honneur 4 heures max (uniquement salle du bar – Salle Ostaderia)		80 €	80 €				80 €	110 €
réunion Entreprise		270 €	270 €				300 €	380 €
Réveillon St sylvestre 2 jours								610 €
Mariage 3 Jours							450 €	520 €
HORS-COMMUNE								
Asso Théâtre Scéances Disco							380 €	420 €
Manif humanitaire loto belote							200 €	240 €
Salle 1 jour Particulier et association	140 €	210 €	210 €	110 €	110 €	130 €	380 €	
Salle 1 jour Particulier et association avec Chauffage	NC	210 €	210 €	110 €	110 €	170 €		420 €
forfait WE 2 jours		400 €	400 €				450 €	505 €
Vin d'honneur 4 heures max (uniquement salle du bar – Salle Ostaderia)		160 €	160 €				120 €	140 €
réunion Entreprise		320 €	320 €				350 €	430 €
Réveillon St sylvestre 2 jours								810 €
Mariage 3 Jours							580 €	650 €

Le Conseil à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **DECIDE** de fixer les tarifs comme indiqués dans le tableau ci-dessus pour les diverses locations, à compter du 02 Avril 2024.
- **PRECISE** que le forfait ménage sera automatiquement appliqué si l'état des lieux montre que le ménage n'a pas été fait correctement fait.
- **PRECISE** qu'une gratuité annuelle (pour la Salle Ostaderia) sera accordée aux associations déclarées avec un numéro de SIRET.
- **DECIDE** qu'un acompte de 50 % de la location sera demandé à la réservation et le solde de 50 % quand la manifestation sera passée.
- **DONNE** tous pouvoirs au Maire ou son représentant pour signer les pièces à intervenir.

Les conclusions du rapport mis aux voix donnent les résultats suivants :

✓ **VOTE**

Conseillers	nombre	vote	nombre
en exercice	37	POUR	33
présents	31	CONTRE	00
procuration	02	ABSTENTION	00
pris part au vote	33	TOTAL	33

Envoyé en préfecture le 04/04/2024

Reçu en préfecture le 04/04/2024

Publié le

ID : 085-200099489-20240402-2024_04_D22-DE

S²LOW

*Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus. Ont signé tous les membres présents
Pour extrait conforme certifié exécutoire,*

Le Maire de Terval,
Damien CRABEIL



Le Secrétaire de Séance,
Aurélien RAMBAUD

A handwritten signature in dark ink, likely belonging to Aurélien RAMBAUD, the Secretary of the Session.

Le Maire informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nantes - 6, Allée de l'Île Gloriette 44041 NANTES CEDEX - dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et - ou notification. La juridiction administrative compétente peut aussi être saisie par l'application Télérecours citoyens accessible à partir du site www.telerecours.fr